

03 mai 2012 -12:54

Campagne pour un usage sûr des colorations capillaires

Le SPF Santé publique lance, en collaboration avec DETIC et le CRIOC, le nouveau site www.macoloration.be.

Ce site est destiné aux consommateurs qui se colorent les cheveux et rappelle les conseils de base pour un usage plus sûr des colorations capillaires.

Les colorations capillaires peuvent provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dans de rares cas, ces réactions peuvent être graves. Les premiers signes d'une réaction allergique sont le plus souvent des démangeaisons, des rougeurs ou des éruptions cutanées, parfois un gonflement au niveau du visage, un malaise ou des difficultés respiratoires. Il faut alors rincer immédiatement les cheveux et, dans les cas sévères, consulter le plus rapidement possible un médecin.

Les réactions allergiques peuvent se manifester pendant la coloration ou jusqu'à plusieurs jours après. Certains tatouages éphémères noirs à base de substances illicites peuvent augmenter le risque de réaction allergique.

Vous trouverez sur www.macoloration.be les informations utiles pour bien utiliser les colorations capillaires et limiter les risques de réaction allergique, notamment :

- bien lire et suivre le mode d'emploi du produit,
- porter toujours les gants fournis pour l'application du produit,
- rincer directement à l'eau en cas de contact avec les yeux, le visage, les oreilles, les mains ou d'autres parties du corps,
- enlever pinces métalliques et bijoux,
- respecter le temps de pause indiqué.

Un site spécifique reprenant les conseils destinés aux professionnels de la coiffure a été lancé l'année dernière. Le site www.coiffeurfute.be rappelle aux coiffeurs les bonnes pratiques pour l'utilisation journalière des produits de coloration et de permanente.

Plus d'information:

CRIOC: Peter Beda - 02/547.06.04 - peter.beda@oivo.be

DETIC: Frédérick Warzée - 02/238.98.39 - fwarzee@detic.be

SPF Santé publique: Joëlle Meunier - 0475/69.00.46 - joelle.meunier@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be